

Renforcer la mixité sociale au collège

Youssef Souidi

Économiste senior à l'Institut des politiques publiques

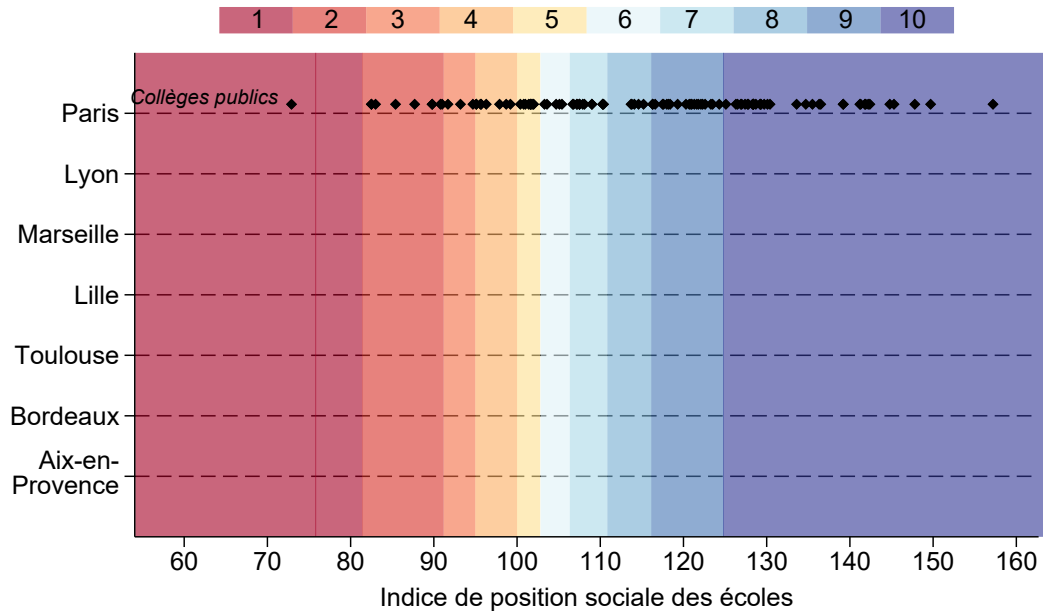
5 mai 2026

Revue de quelques configurations locales

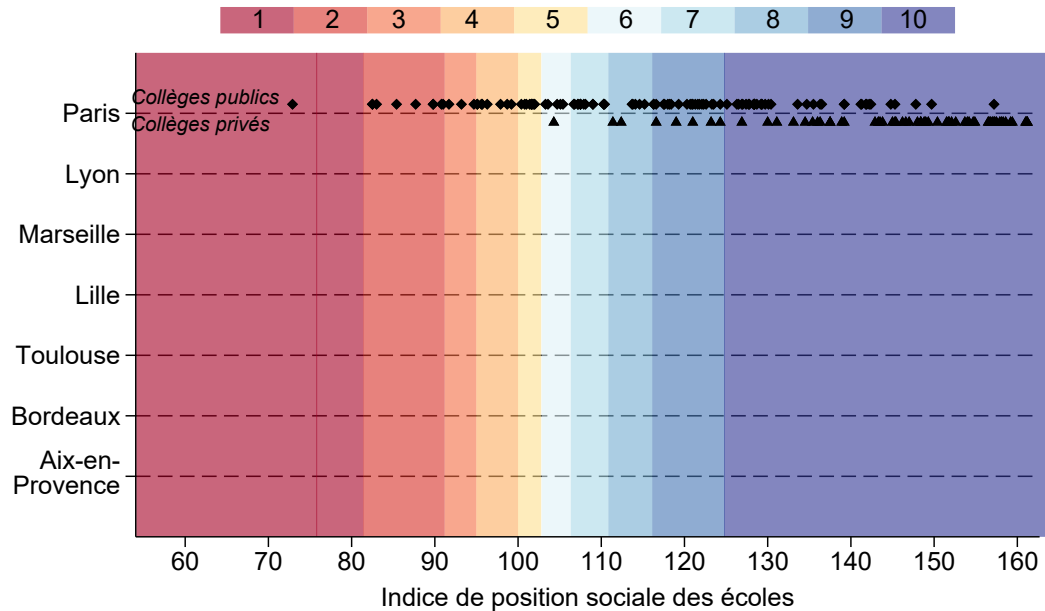
Figure 1 – Exemples de couples de professions et de l'indice de position sociale correspondant

Professions et catégories socioprofessionnelles...		Indice de position sociale de l'élève
...de la mère	...du père	
Ouvrier non qualifié dans l'industrie	Sans profession de moins de 60 ans (hors retraité)	45
Employé de commerce	Ouvrier qualifié dans l'industrie	75
Chômeur n'ayant jamais travaillé	Professeur des écoles / instituteur	100
Cadre de la fonction publique	Artisan	130
Profession de l'information des arts et du spectacle	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	160
Ingénieur / Cadre technique d'entreprise	Professeur / Profession scientifique	185

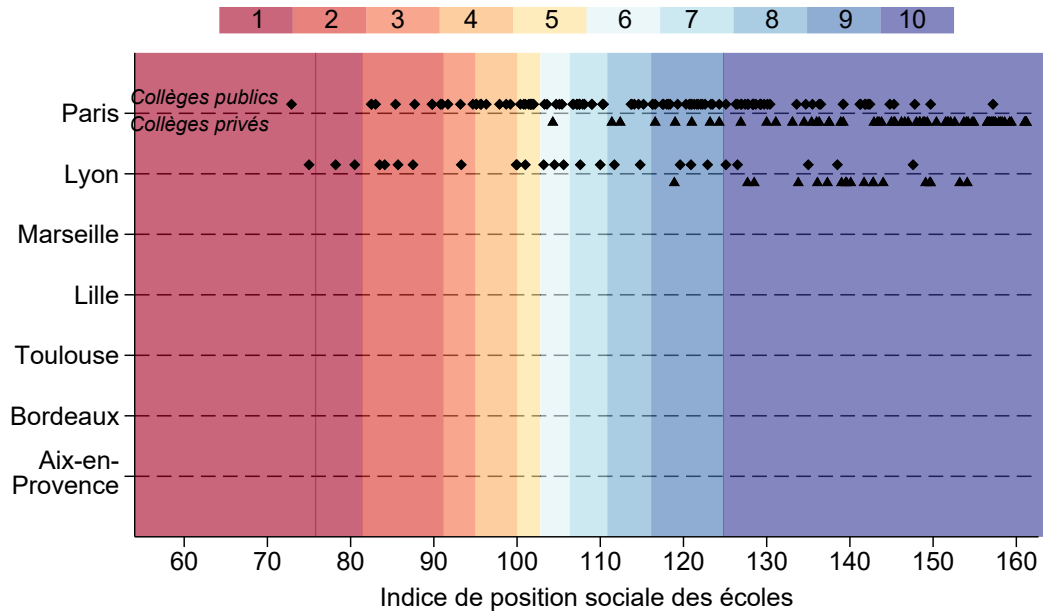
Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



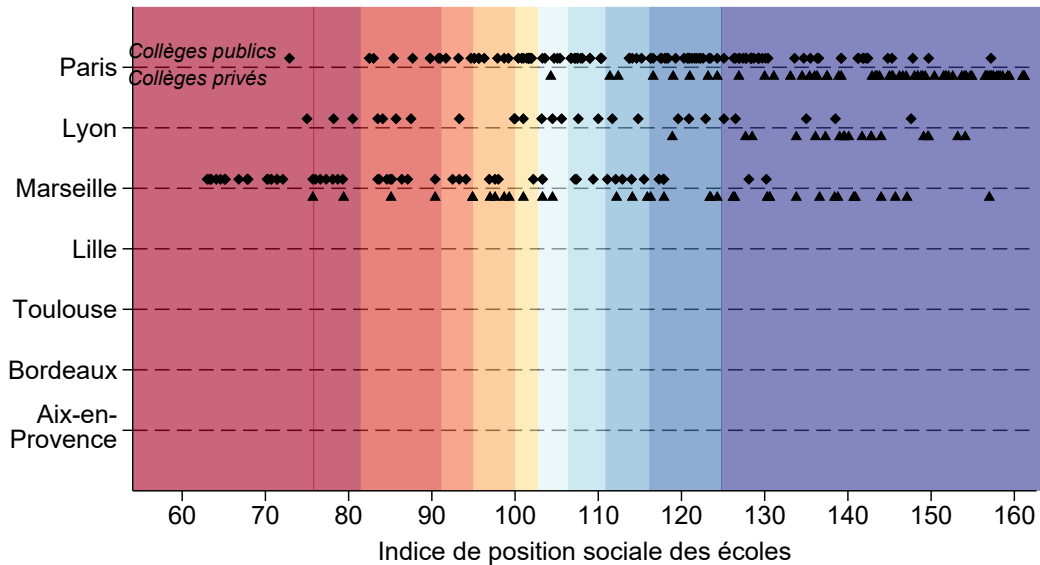
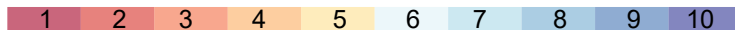
Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



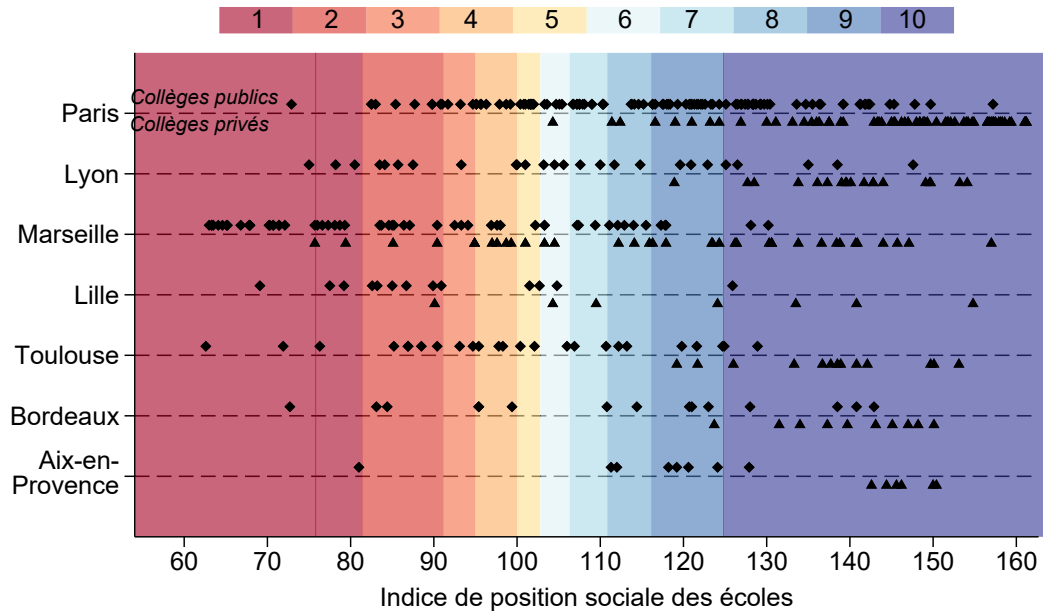
Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



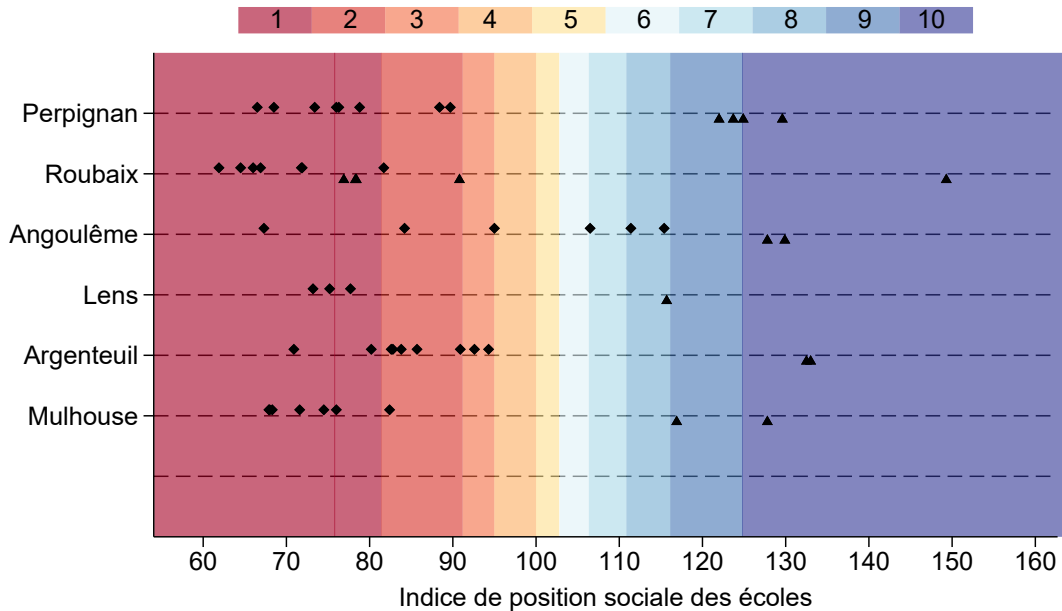
Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



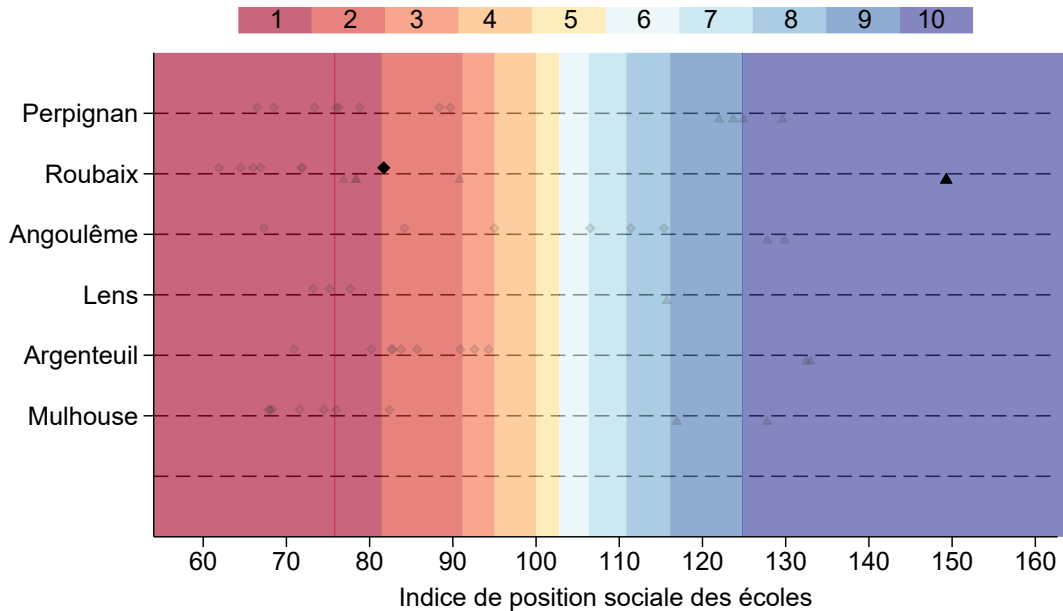
Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



Rang des collèges dans la distribution nationale, de 1 à 10



Institution Jeanne-d'Arc, 68 Rue de Barbieux, 59100 À pied 650 m, 8 min
Roubaix à Cité Baudelaire, 23 Av. le Notre, 59100 Roubaix

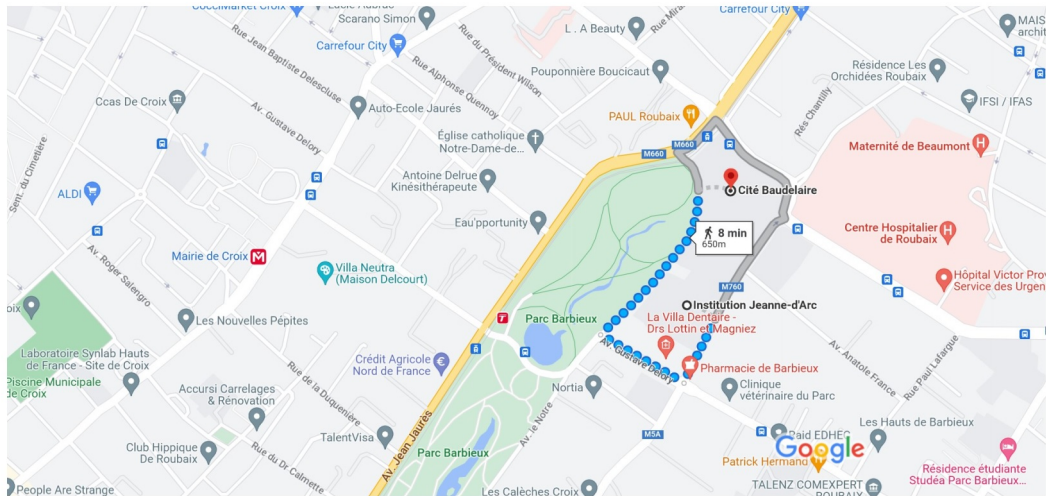
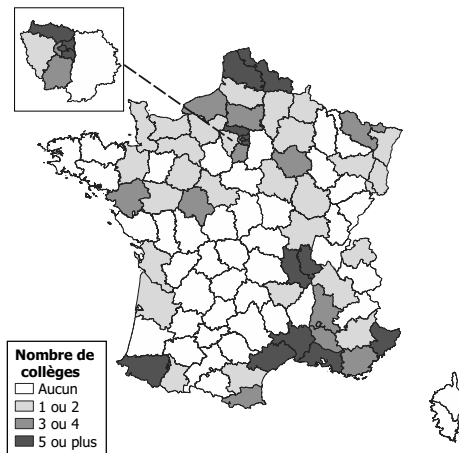


Figure 2 – Nombre de collèges très défavorisés à proximité d'un collège favorisé, par département à la rentrée 2021



Quelques outils

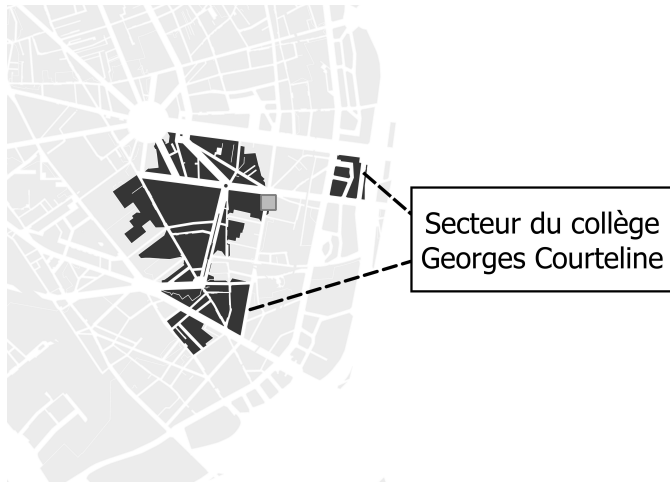
Quelques outils

- Améliorer l'attractivité du public
 - En améliorant la liaison entre l'école et le collège
 - A l'aide d'options attractives
 - Améliorer l'attractivité du métier d'enseignant ? La question du non-remplacement

- Améliorer l'attractivité du public
 - En améliorant la liaison entre l'école et le collège
 - A l'aide d'options attractives
 - Améliorer l'attractivité du métier d'enseignant ? La question du non-remplacement
- Agir sur la carte scolaire
 - Créer des bassins de recrutement plus mixtes
 - Fermer les *ghettos scolaires*
 - Créer des secteurs multicollèges

- Améliorer l'attractivité du public
 - En améliorant la liaison entre l'école et le collège
 - A l'aide d'options attractives
 - Améliorer l'attractivité du métier d'enseignant ? La question du non-remplacement
- Agir sur la carte scolaire
 - Créer des bassins de recrutement plus mixtes
 - Fermer les *ghettos scolaires*
 - Créer des secteurs multicollèges
- La question du secteur privé
 - Un besoin de davantage de transparence
 - Intégrer un objectif de mixité sociale dans le financement des établissements privés ?

Figure 3 – Exemple de sectorisation discontinue (ou « en peau de léopard »)



Exemple d'évaluation #1

Le programme *Agir pour la mixité sociale au collège*

Une étude réalisée avec Ghazala Azmat (Sciences Po), Julien Grenet (CNRS/PSE/IPP), Elise Huillery (PSL) et Yann Algan (HEC).

Avec le soutien financier du ministère de la Jeunesse, de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Education nationale, du CEPREMAP et de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

“Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège” : démarche engagée en novembre 2015 par le MENJS pour **renforcer la mixité sociale au collège** :

- Acteurs locaux (départements, services déconcentrés de l'Education nationale...) encouragés à mener des expérimentations
 - La sectorisation scolaire est une compétence des conseils départementaux
 - Les dérogations et l'ouverture d'options à recrutement spécifique (non-soumis à la sectorisation) sont des compétences des rectorats

“Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège” : démarche engagée en novembre 2015 par le MENJS pour **renforcer la mixité sociale au collège** :

- Acteurs locaux (départements, services déconcentrés de l'Education nationale...) encouragés à mener des expérimentations
 - La sectorisation scolaire est une compétence des conseils départementaux
 - Les dérogations et l'ouverture d'options à recrutement spécifique (non-soumis à la sectorisation) sont des compétences des rectorats
- Rentrées 2016 et 2017 : 22 projets engagés dans 22 communes et 12 départements
- NB : autres projets engagés à partir de la rentrée 2018 non couverts par cette étude (notamment Nîmes, Rennes, ou encore Évreux)

- 22 sites pilotes inclus dans notre étude :
 - Un site regroupe 2 à 6 collèges publics à la composition sociale contrastée
 - 56 collèges publics impliqués au total
- Expérimentations variées :
 - Secteur multi-collèges
 - Resectorisation
 - Fermeture ou ouverture d'un établissement
 - Création d'options à recrutement spécifique (section musique, bilingue, européenne...)

Figure 4 – Carte des collèges publics se situant dans des sites pilotes

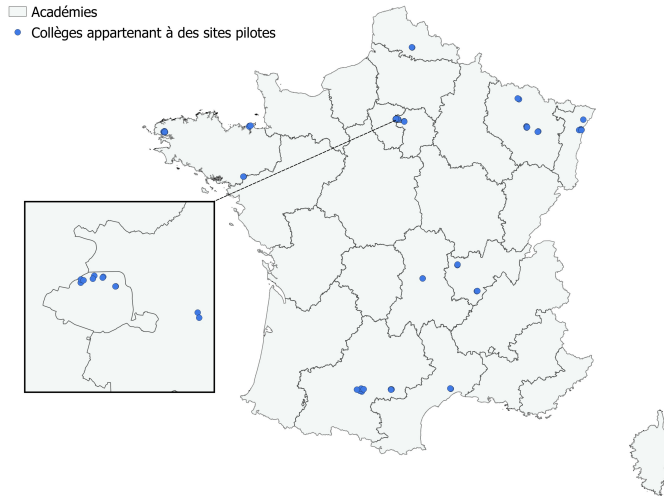


Figure 5 – Carte des collèges publics se situant dans des sites traités et témoins

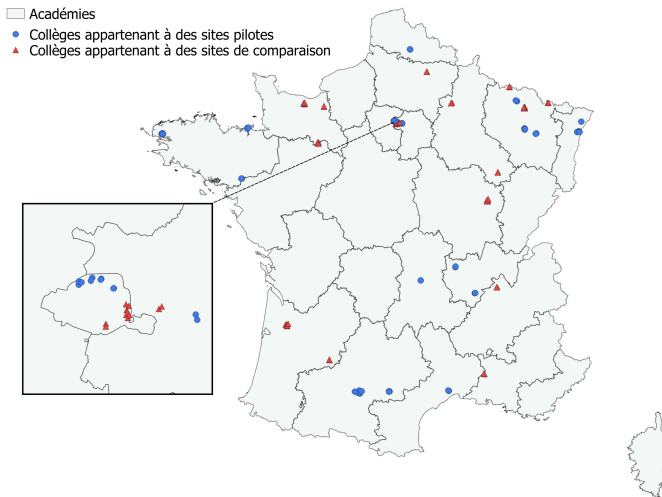
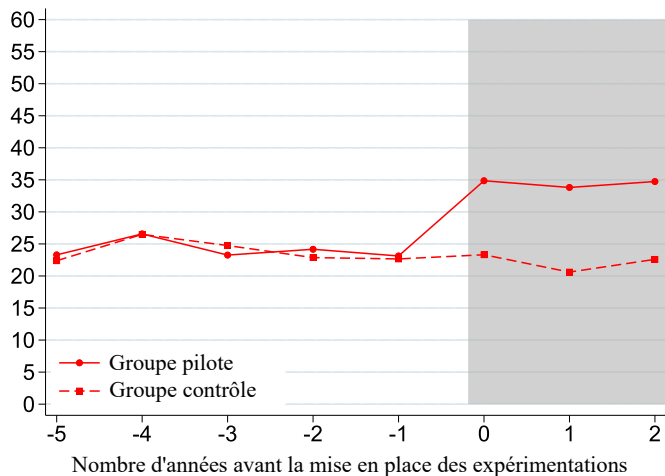


Figure 6 – Part moyenne d'élèves socialement favorisés parmi les camarades de collège des élèves socialement défavorisés



Exemple d'évaluation #2

Les secteurs multi-collèges à Paris

Julien Grenet et Youssef Souidi

« Renforcer la mixité sociale au collège :
une évaluation des secteurs multi-collèges
à Paris »

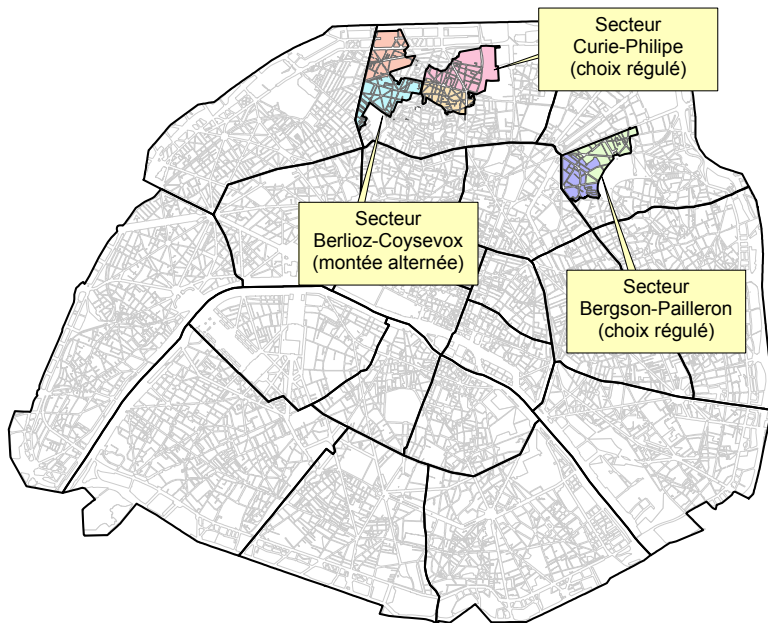
Rapport IPP n°31

Institut des politiques publiques

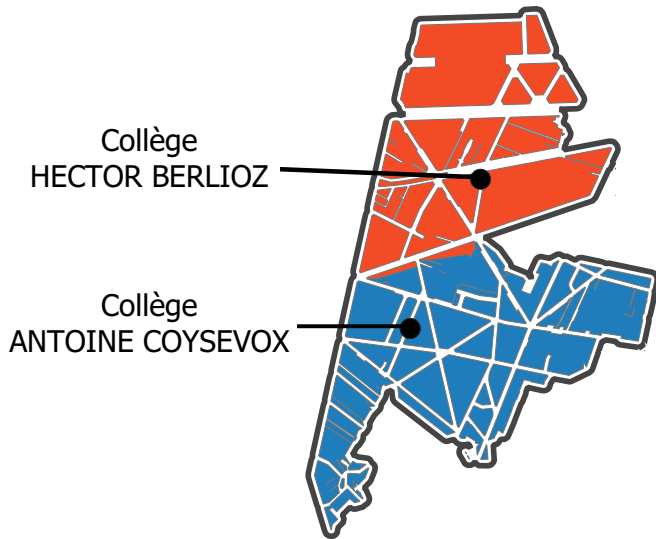
Rapport réalisé à l'aide des données de la
Ville de Paris et de l'Académie de Paris,
avec le soutien du ministère chargé de la
Jeunesse et de l'Observatoire Parisien de la
Mixité Sociale et de la Réussite Educative
(OPMIRE).



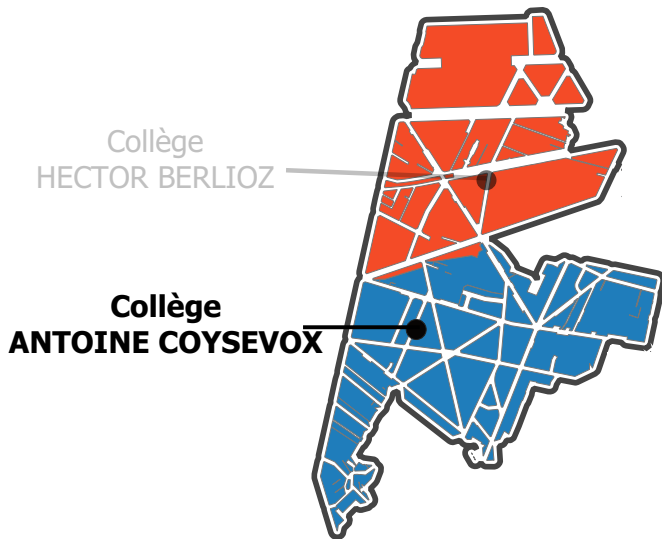
Les expérimentations menées à la rentrée 2017



RENTREE 2016



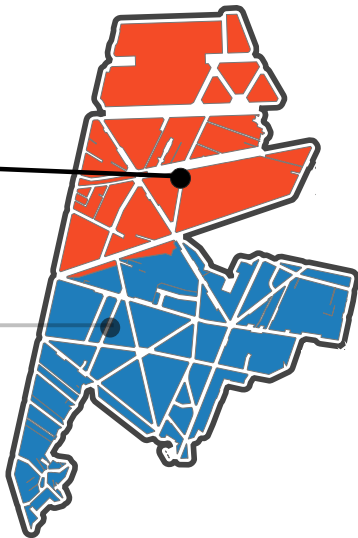
RENTREE 2017



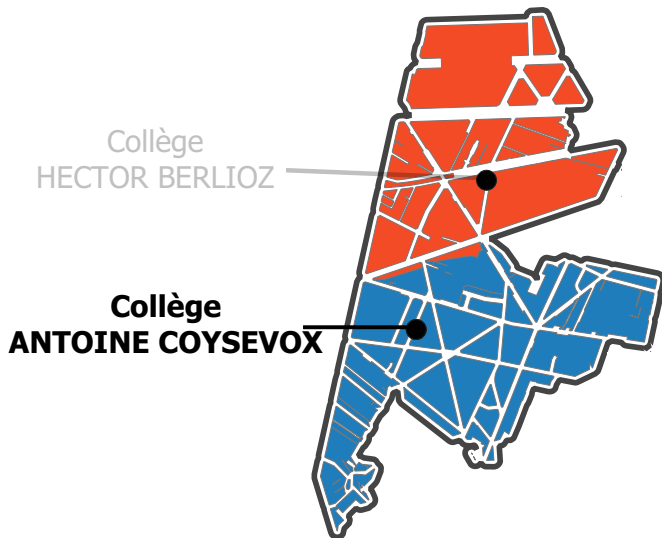
RENTREE 2018

**Collège
HECTOR BERLIOZ**

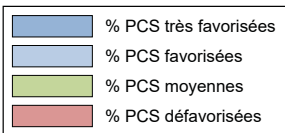
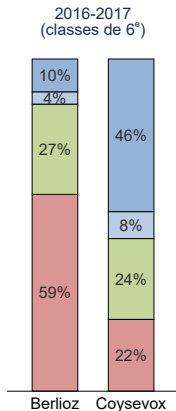
Collège
ANTOINE COYSEVOX



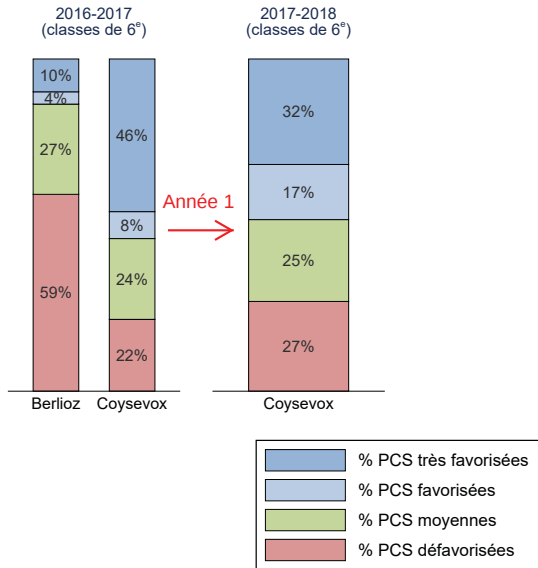
RENTREE 2019



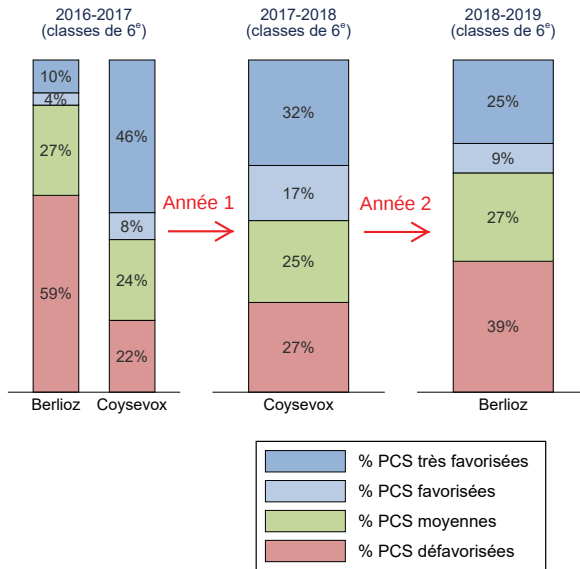
Répartition des élèves selon leur catégorie sociale dans les collèges Berlioz et Coysevox



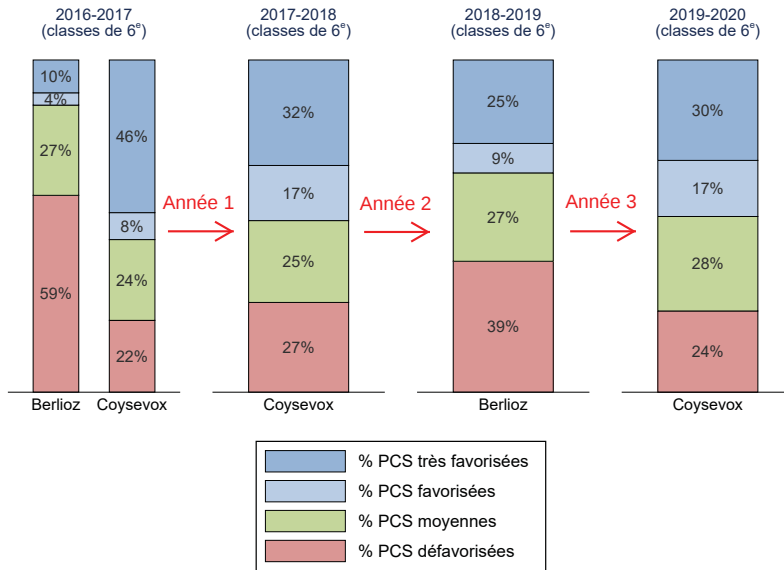
Répartition des élèves selon leur catégorie sociale dans les collèges Berlioz et Coysevox



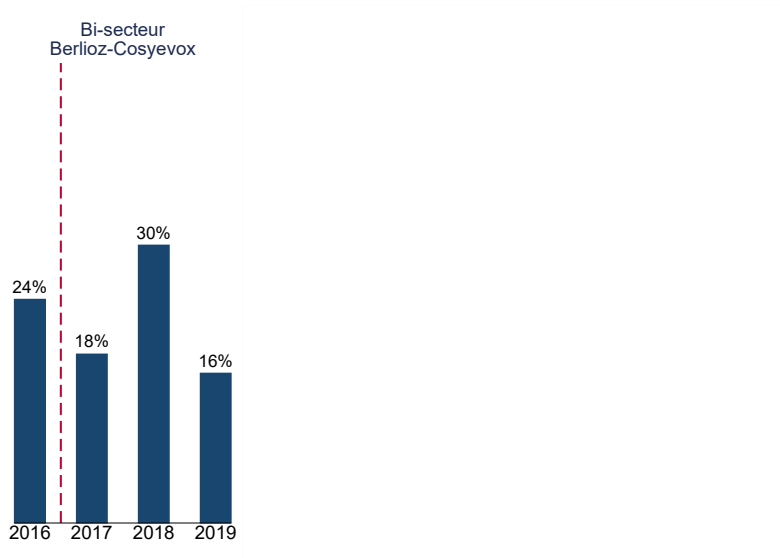
Répartition des élèves selon leur catégorie sociale dans les collèges Berlioz et Coysevox



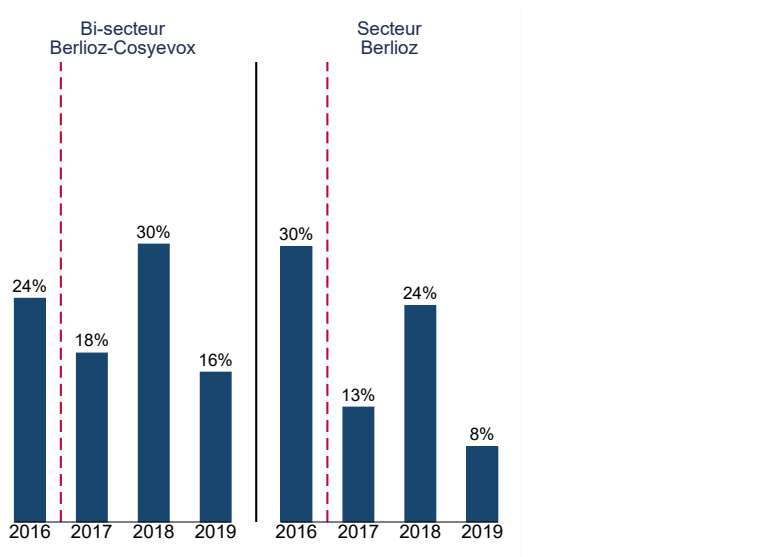
Répartition des élèves selon leur catégorie sociale dans les collèges Berlioz et Coysevox



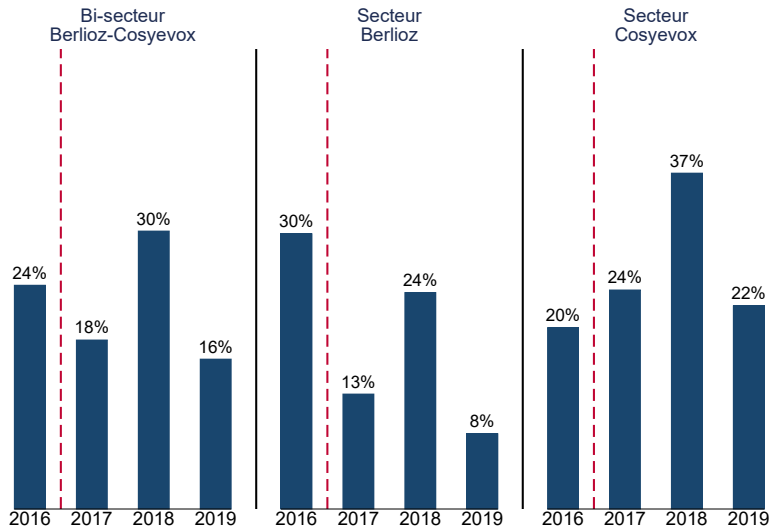
Taux d'évitement vers le secteur privé



Taux d'évitement vers le secteur privé



Taux d'évitement vers le secteur privé



Dans les deux autres secteurs multi-collèges, une procédure de choix régulé a été mise en place.

- Objectif : équilibrer les compositions sociales des deux collèges tout en tenant compte au mieux des vœux des parents
- Fonctionnement du choix régulé :
 1. Les parents expriment leur préférence pour l'un des deux collèges
 2. Un algorithme affecte les élèves aux collèges en tenant compte :
 - ▶ Des vœux
 - ▶ Du revenu des familles

Le choix scolaire régulé

Dans les deux autres secteurs multi-collèges, une procédure de choix régulé a été mise en place.

- Objectif : équilibrer les compositions sociales des deux collèges tout en tenant compte au mieux des vœux des parents
- Fonctionnement du choix régulé :
 1. Les parents expriment leur préférence pour l'un des deux collèges
 2. Un algorithme affecte les élèves aux collèges en tenant compte :
 - ▶ Des vœux
 - ▶ Du revenu des familles

Après 3 ans, une mixité sociale renforcée mais aussi des difficultés :

- Difficulté à collecter l'information sur les revenus des familles
- Les vœux des parents restent très polarisés
- Déséquilibre de l'offre pédagogique entre deux collèges au sein d'un même secteur élargi

Avantages et limites de ce type d'évaluation

Avantages :

- Données très riches qui permettent un suivi fin de l'évolution de la sociologie des collèges et des comportements d'évitement
- Permet de rendre compte de ces évolutions peu de temps après la rentrée
 - L'analyse des données de la rentrée de septembre est restituée dès novembre
- Permet également de corriger d'une année à l'autre ce qui n'a pas fonctionné
 - L'algorithme utilisé pour affecter les élèves dans deux des secteurs multi-collèges a été modifié pour prendre en compte des problèmes mis en évidence par l'analyse

Limites :

- Nécessite un consensus sur les instruments de mesure
 - Mise en cause de la fiabilité des professions déclarées par les parents
 - Questionnement sur la catégorisation du ministère de l'Éducation nationale (PCS “défavorisées”, “moyennes”, “favorisées”, “très favorisées”)
- Lorsque l'évitement se fait vers le public hors-secteur, on ne connaît pas le motif des dérogations
- Focalisation sur une seule dimension qui ne répond que partiellement aux questions des différents acteurs

- Les secteurs multi-collèges ont été maintenus
- Pas de création de nouveau secteur multi-collèges
- Depuis la rentrée 2021, ajustement des dotations de la Ville en fonction de la mixité sociale, à l'image d'un dispositif expérimenté en Haute-Garonne
 - Sans doute un montant trop faible pour permettre de modifier les comportements
- Création par le Rectorat d'une nouvelle modalité d'accès aux lycées :
 - Avoir été scolarisé dans un collège défavorisé apporte un bonus